



# Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Tel.: +228 22 40 40 46 - 92 06 85 06  
www.setiftogo.com

On compte bien être fidèle

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300Fcfa

# Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



## Cadre de Partenariat pays 2023-2027

**Le groupe de la Banque mondiale entame la première phase des consultations**

La Banque mondiale a entamé depuis le 17 nov 2022...

Page 3

## Gestion de l'Union douanière de la CEDEAO

**Abidjan abrite une réunion technique du Comité Conjoint CEDEAO/ UEMOA**

Abidjan, la capitale ivoirienne accueille depuis le 21 nov 2022...

Page 4

## Téléphonie mobile

**Un taux de pénétration de 94% dans l'UEMOA**

Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le taux de pénétration...

Page 6

Agro-pastoral

# LES ENJEUX DE L'AGRO ÉLEVAGE



Extension de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta,

**ADEX octroie une subvention de 15,79 milliards de FCFA au Togo**

Page 4



## Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

togocom.ig  
Avancer. Pour vous. Pour tous.



Composez \*909\*



Sélectionnez 1- Ça C'est Moi



Sélectionnez Internet



Choisissez le forfait fait pour vous





## Initiative d'Accra Faure Gnassingbé au Ghana

Le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé est arrivé dans la matinée du 22 novembre 2022 dans la capitale ghanéenne, où il prend part à l'initiative d'Accra.

● Eyram AKAKPO



Cette rencontre est une occasion pour Faure Gnassingbé et ses pairs de se plancher sur l'insécurité grandissante marquée par l'extrémisme violent dans la région ouest-africaine. « Cette rencontre qui réunit les pays du Golfe de Guinée vise à renforcer notre coopération et à mutualiser nos stratégies dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière », a indiqué Faure Gnassingbé. Le sommet des Chefs

d'Etat de l'Initiative d'Accra a été précédé les 17 et 18 novembre 2022, d'une session de discussions techniques d'experts, sur la coopération en matière de sécurité et de renseignement, ainsi qu'une réunion ministérielle le 21 novembre. L'Initiative d'Accra a été lancée en septembre 2017 par le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, en réponse à l'insécurité grandissante liée à l'extrémisme violent dans la région. Elle vise

à prévenir la propagation de l'extrémisme violent à partir du Sahel et à lutter contre la criminalité transnationale organisée en zones frontalières. En 2019, le Mali et le Niger ont été admis en tant qu'observateurs compte tenu de leur proximité avec les États côtiers et de leur expérience en matière de lutte contre l'extrémisme violent. Depuis son lancement, l'initiative et les perspectives qu'elle présente, notamment dans un contexte marqué par

un intérêt croissant de la communauté internationale à prévenir l'instabilité régionale, restent toutefois peu connues. Le lancement de l'initiative est antérieur à l'opération Otapuanu, à la suite de laquelle les autorités burkinabés ont alerté leurs homologues du Bénin, du Togo et du Ghana, des tentatives de pénétration d'éléments des groupes extrémistes violents dans leurs territoires. Le Burkina, précédemment considéré comme un rempart contre la propagation de l'extrémisme violent vers les États côtiers, ne l'est plus depuis 2016, année qui a marqué le début d'attaques répétées contre le nord du pays, puis contre la capitale Ouagadougou avant de toucher différentes régions frontalières avec les pays côtiers. Il faut souligner que le lancement de l'initiative d'Accra a aussi précé-

**ECO & FINANCES**

Journal d'informations, d'investigations économiques, financièrewvs et boursières  
Email : ecofinances.infos@gmail.com  
Site web : www.ecoetfinances.com  
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC  
Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES  
N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054  
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Chef d'édition

Eyram AKAKPO  
00228 93 64 07 85

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
SALLAH Patience  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

### Imprimerie

TOGO V.SPRINTS  
Tirage: 3000

dé l'incident du 1er mai 2019, quand deux touristes français ont été enlevés et leur guide béninois assassiné dans le parc national de Pendjari, situé à cheval entre le Bénin et le Burkina Faso.

## Article IV des statuts du FMI pour l'année 2022 L'organe onusien en consultations auprès des institutions de l'UEMOA

Le Chef de Mission du Fonds monétaire international (FMI) pour l'UEMOA Luca Antonio Ricci, a échangé le 21 novembre 2022 avec le président de la Commission de l'UEMOA, Abdoulaye Diop. L'objectif pour l'organe onusien est de faire le point des consultations régionales au titre de l'article IV des statuts du fonds pour l'année 2022.

● Eyram AKAKPO



Cette rencontre, qui s'est déroulée par visioconférence, est intervenue à la suite des séances de travail qui ont eu lieu les 2, 3 et 10 novembre dernier entre la délégation conduite par Luca Antonio Ricci et les

services techniques de la Commission de l'UEMOA, sous l'égide du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure. Les échanges entre la délégation de l'institution onusienne et la Commission ont porté, entre autres, sur la situation économique de l'Union qui, malgré les différentes crises, est restée globalement résiliente. Toutefois, les efforts des gouvernements des Etats membres pour préserver notamment les populations les plus vulnérables des effets des différentes crises comme celle sanitaire et la flambée des prix ont affecté la situation des finances

publiques avec des déficits budgétaires élevés. Abordant le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'Union, suspendu temporairement en avril 2020 du fait de la crise sanitaire liée au covid-19, Abdoulaye Diop a indiqué que les réflexions sont en cours pour l'adoption de nouvelles règles budgétaires qui préservent la soutenabilité des finances publiques et la viabilité de la dette tout en permettant aux Etats membres de poursuivre leurs efforts de développement. Le Chef de mission du FMI a renouvelé sa disponibilité

à accompagner au plan technique des travaux d'analyse et de réflexion en cours à cet effet. Cette mission de consultation régionale au titre de l'année 2022 du FMI s'est déroulée du 2 au 16 novembre 2022 auprès des Institutions régionales de l'Union, notamment la BCEAO, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire, l'Autorité des Marchés Financiers de l'UEMOA, l'agence UMOA-Titres et la Commission de l'UEMOA. Le rapport de la mission sera publié à l'issue d'une réunion du Conseil d'administration du FMI prévue pour le mois de février 2023.



## Agro-pastoral Les enjeux de l'agro élevage

La contribution du sous-secteur de l'élevage est estimée à 6,73% du PIB. Une stratégie de développement a été élaborée en adéquation avec les axes stratégiques du plan Togo 2025.

Si la production dans les différentes filières, notamment au niveau des volailles et des petits ruminants a sensiblement évolué grâce au PASA, avec une amélioration de 50% des revenus des éleveurs bénéficiaires de ce projet, le Togo enregistre toujours une situation déficitaire en produits carnés. Un déficit estimé à 45% par rapport aux besoins nationaux et ce, malgré une tendance évolutive et l'appui des acteurs publics et privés.

Une analyse du ministère sur la situation de référence de l'élevage amène à se rendre compte de ce que ce sous-secteur est encore fragile et caractérisé essentiellement par la survivance de méthodes, pratiques et techniques pastorales dépassées. En effet, 99,8% des éleveurs pratiquent l'élevage traditionnel ; seulement 0,2% pratiquent le type amélioré ; 16,7% des éleveurs administrent des soins vétérinaires à leurs animaux et 18,9% des éleveurs vaccinent leurs animaux.

En matière de taux de couverture vaccinale, l'étude révèle que 12,5% des ovins, 18,7% des caprins et 13,5% des volailles sont vaccinés. Les animaux de race locale sont majoritaires comparativement à celle améliorée. En effet, une faible propor-



tion (0,5%) des caprins est de race améliorée contre 99,5% de race locale. Il y a 2,8% d'ovins de race améliorée contre 97,2% de race locale. Quant aux volailles, 1% de race améliorée pour 99% de race locale. Cependant, d'ici fin 2023, la production annuelle de viande de volaille devrait presque tripler à 60 000 tonnes, celle d'œufs, actuel-

lement autour de 188 millions, est attendue à 250 millions. Des perspectives positives qui constituent le prolongement d'une dynamique de croissance observée depuis 2010. En effet, la filière avicole peut se targuer d'avoir enregistré de 2010 à 2019, une hausse de plus de 200% de l'effectif de la volaille, qui est passé de plus de 8 millions de têtes

à plus de 26 millions. A travers le PASA financé par la Banque Mondiale, le petit élevage familial prend désormais une dimension entrepreneuriale où la rentabilité de l'affaire est garantie au promoteur. La filière avicole est identifiée dans le PND 2018-2022 comme une filière stratégique pour promouvoir des industries de transformation de viandes et

créer des emplois massifs au niveau national. Selon les projections, elle pourrait générer jusqu'à 150 000 emplois à l'horizon 2025.

Sur le volet production animale, l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) de Barkoissi se veut ainsi une opportunité pour développer plusieurs filières animales. Le secteur a vu naître des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB). L'État travaille à créer et à renforcer une chaîne de valeur autour de cette production. Ainsi, des aires d'abattage de bétails sont créées pour la transformation des produits carnés ou encore un projet d'insémination artificielle est mis en œuvre pour la promotion de la race de vaches laitières améliorées.

La mise en œuvre de ce projet devrait contribuer à améliorer la couverture du Togo en ressources laitières et, inversement, à réduire sa quantité de lait importée, qui est estimée à 20 000 tonnes par an.

Pour relever les défis et sortir notre pays de sa dépendance à l'exportation des produits carnés, le Ministère a réalisé en mars 2021 les états généraux du secteur de l'élevage à travers des ateliers régionaux. Une stratégie de développement du secteur élevage au Togo est en cours d'élaboration en adéquation avec les axes stratégiques de la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025 et le programme régional d'investissement et de développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest.

## Cadre de Partenariat pays 2023-2027

### Le groupe de la Banque mondiale entame la première phase des consultations

La Banque mondiale a entamé depuis le 17 novembre 2022, la première phase des consultations avec les principaux acteurs de développement au Togo. Une rencontre a été organisée en ce sens le 21 novembre dernier entre le gouvernement et l'institution de Bretton Woods.

● EYRAM AKAKPO

Cette séance de travail présidée par la Cheffe du gouvernement Victoire Tomégah-Dogbé, rentre dans le cadre de l'élaboration du nouveau cadre de partenariat pays 2023-2027. L'objectif pour le gouvernement est de s'assurer que la nouvelle stratégie du groupe de la Banque mondiale est bien en lien avec les grands axes des priorités actuelles et futures du Togo déclinée dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Cette rencontre avec le gouvernement a permis aux parties prenantes de s'accorder sur des projets et programmes prio-

ritaires que la Banque mondiale pourrait financer pour soutenir les efforts de l'exécutif en vue de relever le défi de la réduction de la pauvreté et d'une prospérité partagée. « Nous avons eu une excellente réunion avec la Cheffe du gouvernement qui a convié plusieurs ministres pour une discussion sur le nouveau cadre de partenariat entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale pour les années 2023-2027. Nous avons d'abord discuté des acquis de ces cinq dernières années, car nous avons déjà eu un

cadre de partenariat de 2017-2022 durant lequel nous avons engagé un portefeuille relativement conséquent, près de 500 milliards de FCFA investis. Les domaines d'interventions ont touché les trois axes. Il y a la performance du secteur privé et la création d'emploi, la prestation de services publics inclusifs, pour renforcer le capital humain, ainsi que la durabilité et la résilience environnementale », a indiqué Coralie Gevers, directrice des opérations pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Togo. « A cela, viennent

s'ajouter quelques priorités supplémentaires liées au contexte global et régional d'insécurité sociale auquel le gouvernement et les autorités répondent bien. Le gouvernement a soulevé un besoin de renforcement sur la mise à niveau du secteur de l'éducation, de l'accès et de la qualité à partir de l'école primaire, à la formation professionnelle, à l'enseignement supérieure et aussi, un besoin de renforcer l'action dans le secteur de l'agriculture. Ceci part du petit producteur à la commercialisation », a-t-elle ajouté. Pour le ministre de la communication et des

médias, porte-parole du gouvernement, Akodah Ayewouadan, « Au cours de la rencontre, le gouvernement a exposé ses deux grandes priorités pour le nouvel agenda avec la Banque mondiale. Les secteurs prioritaires qui ont été retenus pour être le cœur même de la coopération entre les deux parties sont l'éducation et l'agriculture. Des secteurs prioritaires, parce que l'éducation est au cœur de la feuille de route du gouvernement pour l'avenir, l'agriculture également, un pilier de cette feuille de route gouvernementale. » Il faut préciser que l'élaboration de cadre

de Partenariat pays 2023-2027 fait suite à la réalisation en avril 2022, du Diagnostic systématique pays (SCD) qui a analysé les principales contraintes et les opportunités de développement du Togo. Ces premières consultations vont concerner entre autres le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et la faïtière des communes du Togo. La seconde phase prévue entre janvier et février rassemblera les parlementaires, le secteur privé, les organisations de la société civile, les médias, les organisations de jeunes, les universitaires et d'autres.



## Extension de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta,

### ADEX octroie une subvention de 15,79 milliards de FCFA au Togo

Le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya a signé le 21 novembre 2022, au nom de l'Etat togolais une convention de financement relative à l'extension de la centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohamed Bin Zayed de Blitta, avec Abu Dhabi Exports Office (ADEX), un partenaire de développement du Togo.

● Bernard AFAWOUBO



Au Togo, dans la stratégie d'électrification adoptée par le gouvernement en Juin 2018 et qui est en phase d'actualisation, un accent particulier a été mis sur l'augmentation de la capacité de production d'énergie au niveau national. L'Etat togolais compte parvenir à introduire 50 % des énergies renouvelables dans les capacités installées d'ici 2025. Ainsi, ce projet va contribuer considérablement à l'atteinte des objectifs de la stratégie d'électrification matérialisée dans la feuille de route Togo 2025. D'un montant de vingt-cinq (25) millions de dollars US soit environ 15,79 milliards de FCFA, cet accord de financement est destiné à la seconde extension de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, et permettra de porter sa capacité de 50 Mégawatt crête à 70 Mégawatt crête avec un système de stockage sur batterie. A en croire Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances, l'extension de la centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohammed Bin Zayed à une capacité de 70 Mega Watt crête contribuera à répondre aux besoins énergé-

tiques sans cesse croissants du Togo, à travers la production annuelle de 118 Gigawatt-heure ; la desserte d'environ 158 000 ménages ; l'augmentation de la part des énergies renouvelables à 25% dans le mix énergétique et l'économie plus d'un million six cent tonnes de CO2 contribuant ainsi à lutte contre le réchauffement climatique. Le ministre de l'économie et des finances n'a pas manqué d'exprimer au nom du Gouvernement togolais, sa gratitude à l'endroit d'Abu Dhabi Exports Office (ADEX), pour son soutien et son accompagnement depuis le démarrage de cet important projet ensemble avec d'autres partenaires financiers sous régionaux notamment la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). « Je voudrais également remercier le PDG de AMEA et son groupe pour avoir permis au Gouvernement de concrétiser cet ambitieux projet qui contribuera à non seulement renforcer la capacité énergétique de notre pays mais aussi la promotion de l'énergie renouvelable et partant de diminuer l'emprunt

carbone de notre pays » a laissé entendre Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances. Cette cérémonie de signature de la convention de financement du projet de construction de la centrale solaire photovoltaïque sheikh mohammed bin zayed s'est déroulée en visioconférence en présence de plusieurs personnalités entre autres la Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Energie et des Mines ; du Président d'Abu Dhabi Exports Office (ADEX) ; du Président du Conseil d'Administration d'AMEA Power ; de la directrice générale d'AMEA Togo Solar ; du directeur général de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER). Soulignons que la centrale solaire de Blitta, dénommée centrale solaire Sheikh Mohamed Bin Zayed a été inauguré par le président de la République Faure Gnassingbé le 22 juin 2021. Cette centrale photovoltaïque a été construite par AMEA Togo Solar, filiale d'AMEA Power et dotée d'une capacité de 50 MWe.

## Gestion de l'Union douanière de la CE-DEAO

### Abidjan abrite une réunion technique du Comité Conjoint CE-DEAO/ UEMOA

Abidjan, la capitale ivoirienne accueille depuis le 21 novembre 2022, une réunion des experts des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) et de la République Islamique de Mauritanie pour la gestion de l'union douanière au sein de l'espace CEDEAO.

● Eyram AKAKPO



Cette réunion de trois jours a permis aux experts de se pencher sur le projet de Règlement portant amendement de la liste des catégories de marchandises figurant dans la nomenclature tarifaire et statistique de la CEDEAO.

Le Colonel Aké Léopold, Conseiller technique du Directeur général des douanes ivoiriennes, dans son discours d'ouverture a salué l'initiative de la CEDEAO et le choix d'Abidjan pour abriter cette importante réunion dont les décisions impacteront significativement la région.

« Le TEC qui est l'un des instruments dynamiques pour une harmonisation des politiques commerciales des Etats membres de la CEDEAO et pour le renforcement du Marché commun des Etats membres doit s'adapter aux besoins de nos pays et de nos populations afin de contribuer à la consolidation de notre Union douanière », a déclaré le Colonel Aké Léopold. Auparavant, Rosemond Ako Asante, Experte de la GIZ, Chef de la

composante Facilitation des échanges, du Programme Facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest (TFWA) et du Programme Promotion du commerce en Afrique de l'Ouest (WATIP II), a réitéré l'engagement de la GIZ a accompagné la CEDEAO, dans la promotion et la facilitation des échanges en Afrique de l'Ouest, dans l'amélioration de la circulation des marchandises et enfin dans la réduction des obstacles pour le commerce transfrontalier. Elle a également félicité la Commission de la CEDEAO pour avoir réalisé des progrès significatifs vers la création et la consolidation de l'Union douanière de la région ainsi que la réalisation des Objectifs de développement. Deux autres allocutions ont été enregistrées lors de cette cérémonie d'ouverture, notamment celle de Samba Dia, Directeur de l'Union douanière au Niveau de la Commission de l'UEMOA et de Felix Kwakye Chargé de Programme Principal, Chef de la Division en charge des Tarifs et des Procé-

dures douanières au Niveau de la Direction de l'Union Douanière et de la Fiscalité de la Commission de la CEDEAO. Ils ont tous les deux affirmé que leurs Institutions respectives demeurent en première ligne sur les questions d'intégration des Etats membres et de bien-être des populations de la région. Pour eux, cette réunion est une étape clé dans l'évaluation de la mise en œuvre du TEC de la CEDEAO et la prise en compte de nouvelles mesures propres à le rendre encore plus efficace et plus adapté aux besoins des populations. Cette rencontre régionale des experts nationaux des Etats membres et des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, sera suivie de la réunion des Directeurs Généraux des Douanes et de celle des Directeurs Généraux des Impôts respectivement les 24 et 25 novembre 2022, puis de la 7ème réunion des Ministres des Finances des Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie, le 26 novembre 2022 à Abidjan.



# BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 223

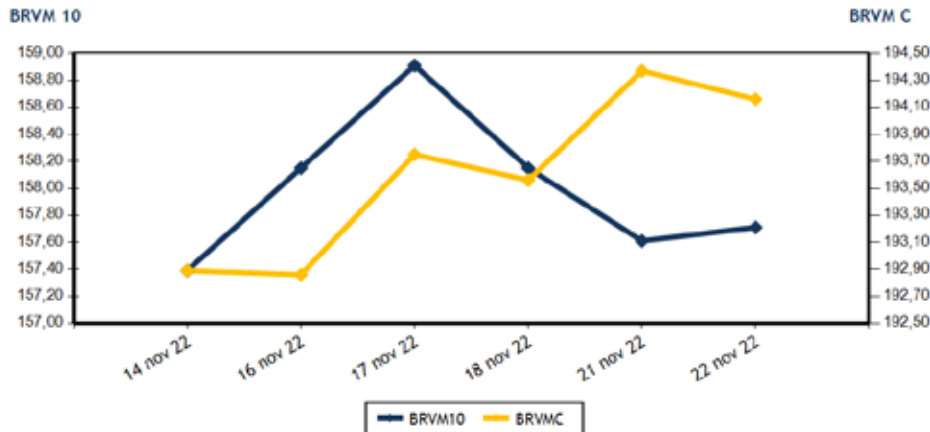
mardi 22 novembre 2022

Site : www.brvm.org

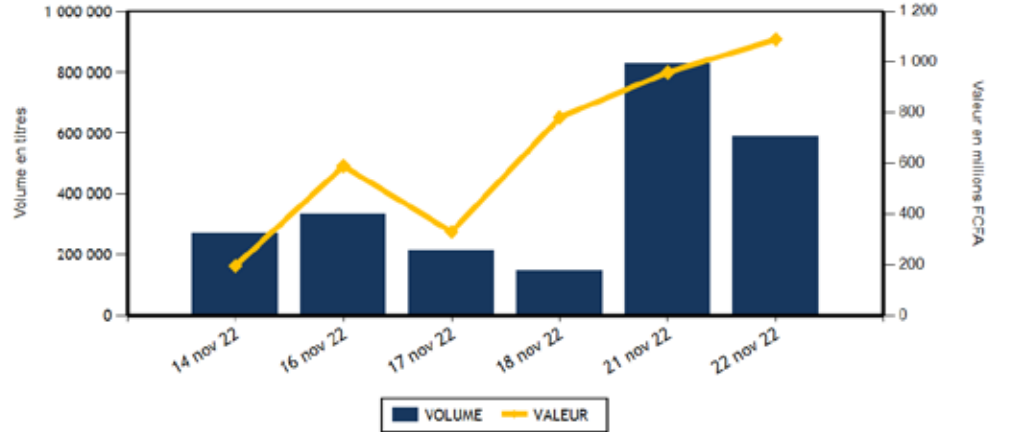
<b>BRVM 10</b>	<b>157,71</b>
Variation Jour	↑ 0,06 %
Variation annuelle	↑ 2,74 %

<b>BRVM Composite</b>	<b>194,16</b>
Variation Jour	↓ -0,11 %
Variation annuelle	↓ -4,01 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 844 226 487 710	-0,10 %
Volume échangé (Actions & Droits)	505 555	-33,34 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	275 118 841	3,57 %
Nombre de titres transigés	40	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	10,00 %
Nombre de titres en baisse	14	-12,50 %
Nombre de titres inchangés	15	7,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 718 428 752 767	0,12 %
Volume échangé	81 946	17,92 %
Valeur transigée (FCFA)	815 112 887	17,30 %
Nombre de titres transigés	14	180,00 %
Nombre de titres en hausse	8	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	6	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 500	6,38 %	-14,29 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 005	5,79 %	-49,75 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	20	5,26 %	11,11 %
SICOR CI (SICC)	6 750	4,65 %	31,84 %
SOGB CI (SOGC)	5 700	3,64 %	14,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	5 315	-7,48 %	-14,00 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	780	-6,02 %	-9,30 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 600	-3,16 %	-25,63 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 000	-2,91 %	-28,40 %
BOLLORE (SDSC)	1 500	-2,28 %	-41,63 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	94,82	-0,74 %	-13,89 %	12 865	17 766 715	26,88
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	453,60	-0,22 %	1,06 %	7 602	79 664 620	8,71
BRVM - FINANCES	15	72,97	0,10 %	-5,39 %	472 228	145 724 816	6,94
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	-2,23 %	-41,05 %	795	1 192 500	5,86
BRVM - AGRICULTURE	5	287,83	1,05 %	18,30 %	5 075	19 894 000	5,67
BRVM - DISTRIBUTION	7	372,73	-0,57 %	-8,52 %	6 921	10 807 535	27,25
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 227,71	0,00 %	36,30 %	69	68 655	11,95
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,65	
Taux de rendement moyen du marché	7,68	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,26	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	108	
Volume moyen annuel par séance	1 019 865,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 967 646 118,12	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	14,63	
Ratio moyen de satisfaction	17,18	
Ratio moyen de tendance	117,47	
Ratio moyen de couverture	85,13	
Taux de rotation moyen du marché	0,05	
Prime de risque du marché	7,17	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat





Sénégal**Teranga Capital investit dans Fruitales pour son développement**

*Teranga Capital a annoncé avoir réalisé le 7 novembre 2022, un nouvel investissement au sein de l'entreprise Fruitales, une société sénégalaise spécialisée dans la transformation et la commercialisation de fruits, de légumes (le piment, le bissap, le bouye, le gingembre, la mangue, la papaye etc.) et d'épices.*

● Eyram AKAKPO



Cet investissement, d'un montant de 300 Millions de francs CFA va permettre d'accélérer la trajectoire de croissance de Fruitales en augmentant sa capacité de production. Teranga Capital va également apporter un accompagnement spécifique et de proximité à l'entreprise, allant de la réflexion stratégique à l'amélioration de l'efficacité de son organisation. « Après un temps pris à s'approprier, je suis to-

talement confiante dans notre partenariat avec Teranga Capital. Cet investissement va permettre à Fruitales de capitaliser son expérience en agroalimentaire pour un passage à l'échelle supérieure, rapide et efficace. Fruitales a pour objectif d'améliorer sa compétitivité, de continuer à créer des emplois décents pour les femmes, de s'engager fortement auprès des producteurs pour renforcer la chaîne de valeur locale de fruits et légumes et de se déployer au Sénégal, dans la sous-région et dans le monde », a indiqué Marie-Andrée Taal, Fondatrice et Directrice Générale de Fruitales

Pour le Directeur Général de Teranga Capital Olivier Furdelle, « nous sommes ravis du partenariat conclu avec Fruitales et ses promotrices, entreprise que nous suivons sur le marché agro-alimentaire depuis plusieurs années. Sous l'impulsion et l'esprit entrepreneurial de Madame Marie-Andrée TALL, Fruitales a réussi à faire entrer ses produits de qualité dans les habitudes de consommation de ses clients au Sénégal et à l'international, et a fait montre de sa capacité de résilience. Nous venons appuyer une nouvelle phase de développement de l'entreprise et ambitionnons de contri-

buer aussi de façon significative à la création et à la formalisation des emplois, en majorité au bénéfice de femmes. » Teranga Capital est une entreprise privée de droit sénégalais créée en 2016 par des entrepreneurs et des acteurs privés. Premier fonds d'investissement à impact au Sénégal et en Gambie, Teranga Capital fait partie d'un réseau pionnier de l'investissement d'impact, entièrement dédié au financement et à l'accompagnement des start-ups et petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique Subsaharienne.

Téléphonie mobile**Un taux de pénétration de 94% dans l'UEMOA**

*Dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le taux de pénétration de la téléphonie cellulaire est de 94%, selon Paul Koffi KOFFI, Commissaire de l'UEMOA en charge du Département de Développement de l'entreprise, des Mines, de l'énergie et de l'Economie numérique.*

« Les gouvernements des Etats membres de l'UEMOA accordent une grande importance à la question du développement du Numérique. Le Numérique connaît une croissance forte dans notre région, c'est pourquoi, la commission de l'UEMOA s'est engagée à produire une réglementation harmonisée pour favoriser le développement du secteur, mais aussi à préparer et faire adopter par les Etats de façon participative et inclusive un Programme Régional de Développement de l'Economie Numérique (PRDEN). Ce sont là quelques propos de Paul Koffi KOFFI, Commissaire de l'UEMOA en charge du Département de Développement de

l'entreprise, des Mines, de l'énergie et de l'Economie numérique lors de la réunion des ministres du numérique le vendredi 11 novembre 2022 à Cotonou sur l'approbation des projets de textes communautaires et sur le Programme régional de développement de l'économie numérique. Toutes les statistiques dans le secteur des télé-

communications ont été données par le Commissaire. A l'en croire, au sein de l'UEMOA, le taux de pénétration de la téléphonie cellulaire est de 94% ; 37% pour l'internet mobile ; plus de 80 millions de comptes mobile money soit 63% de la population qui génèrent plus de 2,7 milliards de transactions pour une valeur

de plus de 29 milliards FCFA, soit plus de 48 milliards de dollars. « Le chiffre d'affaires généré est évalué à plus de 32 milliards FCFA soit plus de 5 milliards de Dollars. Toute cette économie qui croît très vite nous amène à être alerte et à aller aussi vite pour éviter d'être dépassé dans cette quatrième révolution industrielle

où pointe déjà l'intelligence artificielle », a précisé le commissaire de la Commission de l'UEMOA. Il faut préciser que le numérique connaît une croissance forte dans l'Union.

E c o n o m i e 2 4 . i n f o

RD Congo**Un nouveau décaissement de 200 millions de dollars du FMI annoncé**

*En juillet 2021, la RDC obtenait l'accord avec le FMI pour un financement de 1,5 milliard \$ dans le cadre de son programme de réformes économiques. Du 19 octobre au 02 novembre derniers, une équipe du Fonds s'est rendue dans le pays pour discuter de l'avancée de ces réformes.*

La République démocratique du Congo (RDC) a obtenu un accord avec l'équipe du FMI en mission dans le pays, pour le décaissement de 200 millions \$ sous forme de DTS. L'annonce a été faite par l'institution dans un communiqué publié ce lundi 21 novembre. L'accord intervient à l'issue de la troisième revue de l'accord de facilité élargie de crédit (FEC) accordée par l'institution de Bretton Woods à Kinshasa. Ce décaissement fait suite à la poursuite des efforts de réforme de l'économie par les autorités publiques, notamment à travers la mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses courantes, des subventions aux carburants et de la masse salariale. « Le PIB réel fait preuve de résilience, avec une

croissance anticipée à 6,6 % en 2022, soutenue par une production minière plus élevée que prévu [...] Les perspectives restent positives. Les services du FMI prévoient une croissance de 6,3 % en 2023, dans un contexte de resserrement des politiques économiques sur le plan interne et de ralentissement mondial qui devraient peser sur la croissance. Les pers-

pectives à moyen terme restent favorables, soutenues par l'expansion de la production minière et la dynamique des réformes envisagées », indique le Fonds. Cependant, l'économie congolaise reste vulnérable à plusieurs chocs. « La volatilité des cours internationaux des produits de base, le resserrement des conditions de financement extérieur, la hausse de l'inflation, le

ralentissement mondial de la croissance et le conflit à l'Est ont créé un contexte difficile pour l'élaboration des politiques économiques », souligne le FMI. Pour y faire face, les experts du Fonds appellent les autorités à poursuivre les réformes de la gestion des finances publiques pour améliorer la qualité, l'exécution et le contrôle des dépenses. Rappelons que l'ac-

cord FEC obtenu par la RDC porte sur plus de 1,5 milliard \$ sur trois ans. Son objectif est de contribuer à maintenir la stabilité macroéconomique, à accroître la marge de manœuvre budgétaire et à promouvoir une croissance économique durable et menée par le secteur privé.

Agence Ecofin



## Agropole de Kara Une initiative agricole réussie

Dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, 4 projets et une réforme majeure ont été prévus pour faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance. Il s'agit de l'amélioration des rendements agricoles à travers une stratégie nationale couvrant notamment la mécanisation, l'irrigation et l'accélération de l'utilisation d'intrants agricoles. Il y a aussi la construction de 4000 km de voies rurales ciblant les zones agricoles à fort potentiel d'exportation afin de connecter les agriculteurs au marché et également la mise en place d'importants agropoles. Tout ceci est contenu dans le projet de transformation agroalimentaire du Togo qui a été lancé depuis 2018.



Les travaux d'opérationnalisation de l'agropole de Kara, qui sont financés à hauteur de 47 % par la Banque africaine de développement, de 28 % par la Banque ouest-africaine de développement, de 17 % par le gouvernement togolais et de 8 % par la Fondation Seamaul pour une valeur totale de 35,19 milliards de francs CFA, ont bien avancés. En effet, depuis le mois de mars 2022, des unités de production ont été mises en place, de nouveaux espaces de culture ont été aménagés et les capacités

techniques des producteurs ont été renforcées. A terme cet agropole contribuera à accroître la part des produits agricoles transformés sur place, en la portant à 40 %, contre 19 % en 2018, ce, grâce aux investissements privés dans l'agro-parc. Il contribuera également à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et à créer de la richesse et des emplois pour les jeunes et les femmes. Selon les estimations, les appuis multiformes de la Banque et du gouvernement togolais devraient

permettre au terme de la campagne agricole 2022 de stimuler la production céréalière pour la porter de 2 043 à 4 522,5 tonnes, soit une hausse de 120 % au moins. Rappelons que le projet des agropoles est une manifestation de la volonté du Distingué Militant Faure Gnassingbé qui vise à développer l'agro-industrie au Togo tout en contribuant à assurer la sécurité alimentaire et l'inclusion sociale des populations vulnérables.

U n i r . t g

## Football

### Cristiano Ronaldo quitte Manchester United, le club mis en vente

Manchester United annonce le départ du joueur portugais tandis que les propriétaires des Red Devils se disent prêts à vendre le club.



Manchester United a annoncé dans un communiqué le départ de Cristiano Ronaldo. Une décision prise « d'un commun accord, avec effet immédiat », précise le communiqué du club anglais publié mardi 22 novembre, alors que le joueur portugais est actuellement au Qatar pour la Coupe du monde. « Le club le remercie pour son immense contribution au cours de ses deux passages à Old Trafford, marquant 145 buts en 346 apparitions, et lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, un bel avenir », ajoute Manchester United à propos du départ de la star portugaise de 37 ans, qui a pourtant vivement critiqué son entraîneur et ses dirigeants dans un entretien à la chaîne TalkTV. « Tout le monde à Manchester United reste concentré sur la poursuite des progrès de l'équipe sous la direction d'Erik ten Hag et sur le travail en commun pour obtenir des succès sur le terrain », conclut le club. La famille Glazer se dit désormais prête à vendre un club qu'elle n'arrive pas à ramener au sommet du football anglais. L'impopularité des Glazer, qui contrôlent Manchester United depuis 2005, a augmenté après échec sportif

Même le retour de Ronaldo, à l'été 2021, dans le club où il s'était révélé sur la scène mondiale, en 2003-2009, n'a pu briser l'incapacité de Manchester United à rattraper des clubs comme Manchester City, Liverpool ou encore Chelsea. Le dernier titre des Red Devils en Premier League remonte à 2013, au terme de la dernière saison d'Alex Ferguson. Depuis le départ du mythique manager général d'Old Trafford, cinq entraîneurs différents se sont succédé en neuf ans. « Le conseil d'administration envisagera toutes les alternatives stratégiques, y compris un nouvel investissement dans le club, une vente ou d'autres transactions impliquant la société », a annoncé le club dans un communiqué. Dans un entretien accordé au présentateur anglais Piers Morgan sur TalkTV, diffusé en plusieurs parties mi-novembre, la star portugaise avait affirmé à propos de son entraîneur Erik ten Hag : « Je n'ai pas de respect pour lui parce qu'il ne montre aucun respect pour moi. » Pas seulement l'entraîneur, mais deux ou trois autres types autour du club. Je me sens trahi », avait ajouté le quintuple Ballon d'or. Il s'est également attaqué aux propriétaires

de Manchester United, la famille Glazer, qui « ne se soucient pas » du succès sportif de leur équipe, et avait aussi égratigné ses anciens coéquipiers Wayne Rooney et Gary Neville, qui l'ont critiqué : « Ce ne sont pas mes amis. » Après un premier passage (2003-2009) couronné de succès avec trois titres en Premier League et une Ligue des champions remportés sous la direction d'Alex Ferguson, Cristiano Ronaldo est revenu chez les Red Devils lors de l'été 2021. Mais la non-qualification de son équipe en Ligue des champions à l'issue de la saison 2021-2022, puis son temps de jeu réduit ces derniers mois ont compliqué son deuxième passage à Manchester. Les récents propos cinglants de CR7 contre son club ont précipité le divorce. Vendredi dernier, Manchester United avait annoncé avoir « enclenché des mesures appropriées » en réponse aux attaques de son joueur vedette. La star portugaise avait assuré de son côté que son conflit ouvert avec son club « n'ébranlerait pas » sa sélection durant le Mondial 2022, qu'elle entame jeudi contre le Ghana.

L e p o i n t . f r





# C'est Reparti!

30 Nov.  
18 Déc.  
2022

17<sup>ème</sup>  
**Foire**  
Internationale de  
**LOME**

Foire de toutes les opportunités



**THÈME:**  
**COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19**



  
**+1000 EXPOSANTS**

  
**+300 000 VISITEURS**

  
**90 000 M<sup>2</sup> D'ESPACE**



CETEF-LOME  
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70  
www.cetef.tg



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19